



## 7<sup>e</sup> Concours

Le présent concours est organisé par le Centre culturel de Pont-à-Celles dans le but de promouvoir la culture musicale et de favoriser de nouveaux talents dans le style musical « Jazz ».

Cette année, nous ouvrons exclusivement ce concours aux académies, écoles de musique et conservatoires. La chance pour une des structures précitées<sup>1</sup> de faire vivre à ses étudiant(e)s une expérience exaltante en étant complètement immergé dans un véritable festival !

Dans le cas où il n'y a pas d'intérêt de votre part, merci de partager !  
(Affiche sur <https://djangoliberchies.be/concours/>)

### Le gagnant du concours

1 groupe sera sélectionné pour jouer sur la scène principale du festival Django@Liberchies, **le samedi 16 mai ou le dimanche 17 mai 2020.**

Le jour précis vous sera confirmé lorsque la programmation scénique sera déterminée en **janvier 2020.**

### Conditions d'accès

Peut participer au concours, tout groupe amateur d'académies, écoles de musique, conservatoires. Par amateur, il faut entendre : personne qui cultive son art pour son propre plaisir et qui n'en fait pas encore sa profession.

Afin d'être admis à participer au concours, le groupe doit répondre aux **critères suivants** :

1. Appartenir à une académie, école de musique et/ou conservatoire.
2. Assurer la disponibilité de la formation pendant le jour de la représentation en cas de sélection: **samedi 16 mai ou dimanche 17 mai 2020.**
3. Capable d'honorer une prestation scénique de **30 minutes.**

---

<sup>1</sup> Au cas où l'une de ces structures est intéressée, nous demandons une personne de contact, pour chacune d'entre elles, afin d'assurer une communication optimale.

## Démarches administratives

1. Pour les mineurs, l'autorisation parentale ci-jointe signée pour la participation des enfants au concours.
2. Transmettre:
  - La biographie et la photographie du groupe.
  - Le document présent signé.

Ces trois supports sont à transmettre à [support@ccpac.be](mailto:support@ccpac.be) à partir du **mercredi 19 novembre 2019** jusqu'au **vendredi 31 janvier 2020 (minuit)**.

*Le défaut de l'envoi ou l'envoi tardif d'un ou de plusieurs documents, ou l'envoi sous une forme non prévue par le présent règlement entraînera l'irrecevabilité de la candidature de l'artiste.*

## Conditions générales

### Article 1: Cadre général

Les inscriptions se clôtureront le **vendredi 31 janvier minuit**.

Les **10 premiers groupes** à s'inscrire par e-mail (date d'envoi du premier e-mail) feront partie de la sélection.

Ladite sélection se fera le **vendredi 17 avril et/ou samedi 18 avril 2020** en fonction du nombre d'inscrits<sup>2</sup> devant un jury composé de professionnels.

### Organisation du concours

- Être sur place 30 min. avant le début du concours.
- 10 min. line check, 10 min. prestation.
- Version acoustique, sans mise à disposition d'instruments.
- Noms des membres du jury communiqués dans le courant du mois de mars.
- Détails des prestations du mois d'avril transmis dans le courant du mois de mars.

### Article 2: Frais et accompagnateur

Les artistes, techniciens et accompagnateurs éventuels ne seront pas rémunérés par l'organisateur. Ni pour la sélection du concours, ni pour la prestation sur scène (prestation 30 minutes).

### Article 3: Transport, catering et accès au festival "Django@Liberchies"

Transports en Belgique : aller-retour assuré par l'équipe chauffeur du festival.

Catering : accès au buffet varié (communiquer le(s) régime(s) alimentaire(s)).

Accès aux loges/backstage.

Un pass de 2 jours sur le festival (par membre du groupe).

### Article 4: Désistement

En cas de désistement, de force majeure, d'une perte d'une condition d'admissibilité au concours ou de tout autre événement imprévu empêchant le gagnant de se produire: l'équipe organisatrice aura, et elle seule, le pouvoir de reprendre un autre groupe issu du concours.

---

<sup>2</sup> Un minimum de 3 groupes à s'inscrire au concours est nécessaire sous peine d'annulation pure et simple du concours

### **Article 5 : Annulation**

La participation au présent concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toutes raisons indépendantes de leur volonté et ce, sans qu'aucune indemnité à titre quelconque ne soit allouée aux candidats, participants, finalistes et gagnant. Ces décisions seront non contestables par un participant et ne donneront lieu à aucun dédommagement.

### **Article 6: Vie privée/ RGD**

Le Centre culturel de Pont-à-Celles (organisateur du concours) se conforme à l'ensemble des dispositions légales relatives à la protection des données à caractère personnel, en ce compris les dispositions du RGD. Les candidats sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce concours, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Tous les participants au concours disposent d'un droit d'accès aux données et de rectification de celles-ci les concernant. Toute information complémentaire pourra être obtenue auprès de la Commission de la vie privée. Le Centre culturel de Pont-à-Celles asbl s'engage à ne pas transmettre ces données nominatives et à ne les utiliser que dans le cadre du concours afin de contacter et d'avertir les gagnants et dans le cadre de la promotion des éditions du Festival Django@Liberchies.

Plus d'infos sur notre politique de traitement des données: [www.ccpac.be](http://www.ccpac.be)

### **Article 7: Utilisation des images/ vidéos**

Les participants au concours autorisent les organisateurs du festival Django@Liberchies à utiliser les images de leurs vidéos et la bande son de la représentation du groupe, ainsi que la bande son et les images captées lors des journées et soirées du festival (durant les prestations) et ce, pour la promotion des futures éditions du concours et du festival en lui-même.

### **Article 8: Litige**

Tout différend relatif à l'exécution et à l'interprétation de la présente convention est soumis à la compétence du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance du Hainaut.

### **Article 9: Portée de la Convention de participation**

La signature de la présente convention de participation l'engage de façon irrévocable.

Le groupe ayant gagné le concours du 17 et/ou 18 avril 2020 devra impérativement s'y présenter sous risque de mettre en péril le bon déroulement du festival.

Le gagnant du concours se devra de délivrer une prestation de 30 minutes lors du festival soit le 16 mai ou le 17 mai 2020.

Fait à:                                      en deux exemplaires, chaque partie ayant reçu le sien, le

L'organisateur

Le candidat, (si groupe, signature de tous les membres).  
Nom, prénom, signature précédés de la mention  
« Lu et Approuvé ».

# Mémo

## Gains du concours

1 groupe sera sélectionné pour jouer sur la scène principale du festival Django@Liberchies, le samedi 16 mai ou le dimanche 17 mai 2020.

Le gagnant du concours a droit à:

- Un pass 2 jours au festival Django@Liberchies (par membre du groupe).
- Catering (repas/personne) pour les artistes (pas pour les accompagnateurs).
- Accès aux loges/backstage.

## Sélection des groupes

- Les inscriptions se clôtureront le vendredi 31 janvier (minuit) 2020.
- Les 10 premiers groupes à s'inscrire par e-mail (date d'envoi du premier e-mail) feront partie de la sélection.
- Une prestation de 10 minutes par groupe.
- Ladite sélection se fera le vendredi 17 avril et ou samedi 18 avril 2020 en fonction du nombre d'inscrits<sup>3</sup> devant un jury composé de professionnels.

## Calendrier 2020

- Du mardi **19 novembre 2019 au vendredi 31 janvier 2020 (minuit)** : envoi des candidatures.
- Du **vendredi 17 avril et/ou samedi 18 avril 2020**: sélection du jury.
- **Samedi 16 mai ou dimanche 17 mai 2020**: prestation du gagnant du concours pour une durée de 30 minutes.

---

<sup>3</sup> Un minimum de 3 groupes à s'inscrire au concours est nécessaire sous peine d'annulation pure et simple du concours

# Autorisation parentale pour la participation de mineur(s) au concours “Django@Liberchies” 2020

Je soussigné (Nom et prénom)

Autorise mon/mes enfant(s): (noms et prénoms)

A participer au concours “Django@Liberchies”

J'autorise le Centre culturel de Pont-à-Celles, organisateur du festival Django@Liberchies et à ses partenaires, d'utiliser les photos et images vidéo dans le cadre de la promotion du concours et du festival.

Date

Signature des parents